

DANSE. OPÉRA DE NICE, nomination de Pontus Lidberg, nouveau directeur du Ballet Nice Méditerranée

**Sur proposition de Bertrand Rossi,
directeur général de l'Opéra Nice Côte
d'Azur, Christian Estrosi, Maire de Nice
et Président de la Métropole Nice Côte
d'Azur, confirme la nomination du
chorégraphe suédois Pontus Lidberg comme
nouveau directeur du Ballet Nice
Méditerranée, à compter de décembre 2024.
Il succède ainsi au regretté Éric Vu-An,
disparu le 8 juin 2024.**

Un chorégraphe de renommée internationale



Originaire de Stockholm, **Pontus Lidberg** étudie la danse à l'école du Ballet royal de Suède et au Conservatoire National Supérieur de Danse et Musique de Paris, puis les arts vivants à l'Université de Göteborg. Il devient rapidement l'un des chorégraphes les plus demandés et crée plus de quarante chorégraphies pour des compagnies telles que le New York City Ballet, le Ballet de l'Opéra national de Paris, la Martha Graham Dance Company, les Ballets de Monte-Carlo, le Semperoper Ballet de Dresde, les Ballets Royaux de Suède et du Danemark, le Ballet du Grand Théâtre de Genève, le Beijing Dance Theatre, le Ballet National de Cuba et pour sa propre compagnie à Stockholm et à New York ; sans omettre ses créations pour la Biennale de Venise et le Joyce Theatre

De 2018 à 2023, Pontus Lidberg est directeur artistique de la compagnie Danish Dance Theatre à Copenhague. Reconnu pour son travail novateur qui allie avec subtilité danse classique, danse contemporaine, cinéma et arts visuels, Pontus Lidberg inscrit sa démarche artistique dans une vision où tradition et modernité se rejoignent pour réinventer la danse.

Une nouvelle ère pour le Ballet Nice Méditerranée

En rejoignant le Ballet Nice Méditerranée, Pontus Lidberg souhaite développer une programmation audacieuse et accessible à tous, en plaçant la création au cœur de son projet. Fidèle à sa philosophie, il entend promouvoir le dialogue entre les disciplines artistiques et encourager les collaborations avec des chorégraphes et artistes reconnus et émergents.

Sous sa direction, le Ballet Nice Méditerranée poursuivra son travail de rayonnement à l'échelle nationale et internationale. Pontus Lidberg souhaite revisiter les grands

classiques du répertoire tout en introduisant des créations inédites qui abordent des thématiques contemporaines : « *Je veux insuffler à la compagnie une renaissance, lui apporter une énergie nouvelle qui ancrera le ballet dans le présent tout en honorant ses racines classiques. Je souhaite faire évoluer la compagnie au niveau national et international afin qu'elle soit le reflet de l'une des plus dynamiques villes de France. Il s'agit de positionner le Ballet Nice Méditerranée comme un acteur incontournable à travers des créations novatrices, des collaborations interdisciplinaires et un lien fort avec les acteurs territoriaux. Mon ambition est de transformer la compagnie en une institution artistique phare de ce siècle et au-delà.* »

La nomination d'une figure aussi prestigieuse renforce la présence d'un ballet au sein de l'Opéra Nice Côte d'Azur, engagement fermement défendu par son directeur général, Bertrand Rossi.

Christian Estrosi, Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite la « *bienvenue à Nice à l'un des plus grands danseurs et chorégraphes du monde. C'est un honneur pour notre Ville que d'accueillir une personnalité artistique de son envergure. Une nouvelle fois, Nice montre qu'elle sait attirer les plus grands talents de la scène culturelle internationale. Je suis convaincu qu'il fera rayonner Nice sur toutes les scènes du monde, où il s'est déjà illustré avec brio.* »

Photos : PONTUS LIDBERG © Luca Ianelli

JUSTICE. Le réalisateur Tom Volf poursuit en justice le coréalisateur de son film Maria Callas [avec Monica Bellucci], pour contrefaçon...

Par l'intermédiaire de son avocat Paul Le Fèvre, le réalisateur et biographe reconnu de Maria Callas, fondateur du Fonds de Dotation Maria Callas en 2017, TOM VOLF, poursuit en justice le coréalisateur de son film MARIA CALLAS... La version actuellement projetée dans divers festivals internationaux, inachevée, n'ayant pas été validée par ses soins...

Communiqué de Mr Paul Le Fèvre, avocat de TOM VOLF :

Tom Volf, réalisateur, metteur en scène, et auteur de l'ouvrage « *Maria Callas : Lettres & Mémoires* » publié aux éditions Albin Michel en 2019, a adapté cette œuvre littéraire au théâtre la même année, offrant à Monica Bellucci un rôle sur mesure pour ses débuts sur scène. Suite au succès d'une tournée de trois ans, il a entrepris de transposer cette adaptation dans un film éponyme.

Le film en question, présenté pour la première fois en octobre

2023 au Festival du Film de Rome l'a été en violation de ses droits d'auteur, puisqu'il s'agit d'une version inachevée qui n'a jamais reçu son approbation pour être présentée au public.

Malgré ses demandes incessantes depuis plus d'un an pour que cette situation illicite cesse et pour pouvoir finaliser le montage de ce film, Monsieur Tom Volf a constaté que cette projection à Rome a été suivie de projections en Grèce, en Espagne, à New York et, plus récemment, au Festival Lumière à Lyon.

Ces agissements l'ont contraint à citer directement les producteurs du film devant le Tribunal correctionnel. Ils devront y répondre du délit de contrefaçon.

Les organisateurs de festivals ont été alerté quant au caractère illicite de la divulgation au public de cette oeuvre inachevée n'ayant pas reçu l'approbation de son auteur. Cette démarche a conduit à l'annulation de la projection prévue en octobre 2024 au Festival de Montréal pour laquelle Monica Bellucci était annoncée.

Plus récemment, Monsieur Tom Volf a appris avec stupeur l'annonce de la projection de son film dont le titre a été modifié à son insu, renommé « Maria Callas, Monica Bellucci : une rencontre » le 1er décembre prochain au Festival International du Cinéma de Marrakech, projection à laquelle la présence de Monica Bellucci a été annoncée par le festival et dans la presse.

Pire, le nom de Tom Volf a été retiré, le film apparaissant désormais comme réalisé par Yannis Dimolitsas, qui jusqu'à présent était uniquement crédité comme co-réalisateur de Tom Volf.

Monsieur Tom Volf n'a pas d'autre choix aujourd'hui que de prendre la parole pour informer les professionnels du secteur et le public de cette situation.

J'ai vécu chaque projection depuis un an comme une profonde trahison humaine

Il a déclaré : « Je suis choqué et bouleversé de voir Monica Bellucci agir avec autant de mépris des travaux de son réalisateur. Je ne comprends pas comment l'actrice pour qui j'avais tant de respect et à qui j'ai offert ce rôle peut ainsi bafouer les droits d'auteur et tout ce que nous avons partagé pendant plus de trois ans. J'ai vécu chaque projection depuis un an comme une profonde trahison humaine. »

À propos de Tom Volf



Réalisateur, auteur, producteur, Tom Volf a conquis le monde artistique par sa passion dévorante pour Maria Callas. Il a exhumé des trésors inédits de la vie de la diva, tissant un récit fascinant à travers films, livres, expositions. Son œuvre maîtresse, "Maria by Callas", révèle non seulement la

cantatrice légendaire, mais aussi la femme derrière le mythe, dans un dialogue intime avec le public. Volf, par son approche novatrice et sa dévotion, a su capturer l'essence même de Callas, offrant au monde un portrait saisissant de l'artiste qui transcende les frontières du temps et de l'art. Photo Tom Volf (DR)

Le Fonds de Dotation Maria Callas

Le Fonds de Dotation Maria Callas, créé en 2017 avec le

soutien des proches de la cantatrice, est une organisation à but non lucratif dédiée à la préservation de son patrimoine et la promotion de son héritage artistique. Présidé par Tom Volf, ce fonds est le gardien d'un trésor inestimable d'archives, notamment des enregistrements inédits. Il œuvre à la restauration et à la diffusion de documents rares, comme le film du récital historique "Callas, Paris 1958" sorti en salles en décembre 2023 à l'occasion du centenaire de l'artiste. Cette fondation joue un rôle crucial dans la perpétuation de la mémoire de Maria Callas, permettant aux générations futures de découvrir et d'apprécier le talent exceptionnel de cette artiste qui a marqué l'histoire de l'opéra.

approfondir

LIRE notre entretien avec TOM VOLF à propos de la projection au cinéma du récital Marias Callas Paris 1958 :
<https://www.classiquenews.com/entretien-avec-tom-wolf-president-du-fonds-de-dotatation-maria-callas-paris-a-propos-de-la-restauration-du-film-du-recital-parisien-du-19-decembre-1958/>

[ENTRETIEN avec TOM VOLF, président du Fonds de dotation Maria Callas \(Paris\) à propos de la restauration du film du récital parisien du 19 décembre 1958...](#)

CONJONCTURE. La région Pays de la Loire annule sa subvention pour La Folle Journée de Nantes 2025, et entend réduire de 70% son budget alloué à la culture...

Tendance de fond ou décision singulière, la Région Pays de la Loire retire sa subvention initialement promise à La Folle Journée de Nantes 2025, ce à quelques semaines seulement de l'événement.

La Région annonce par ailleurs une baisse de 70% de ses aides à la culture en 2025, alors que dans un climat social déjà dégradé, la plupart des actions de sensibilisation, de démocratisation, autant d'actions culturels qui améliorent le vivre ensemble, dépendant directement des subventions concernées. Des décisions qui vont encore aggraver l'état de la société comme mettre en péril festivals, associations, théâtres, opéras, salles de concert...

A dix jours de l'ouverture de sa billetterie : La Folle Journée de Nantes apprend ainsi l'annulation des quelques 180.000 euros habituellement alloués par la région Pays de la Loire, à l'événement prévu du 29 janvier au 2 février 2025 et qui fête ainsi ses 30 ans. Un cadeau régional dont se serait volontiers dispensé le Festival pour son anniversaire.

Fonctionnant avec un budget total de 4,7 millions d'euros, La Folle Journée dont le principe s'exporte à l'international

[jusqu'à Tokyo], perd un partenaire politique symbolique dans une région française qui jusqu'alors brillait par sa forte réputation artistique. C'est même son attractivité qui en est égratignée : l'accès à la culture comme la grande diversité des propositions artistiques, étant plus qu'ailleurs, particulièrement favorisés jusque là.

« Cette annonce brutale, sans aucun respect des organisateurs ni des publics, met à bas une mobilisation partagée qui avait traversé les clivages politiques ces dernières décennies pour la vie musicale du territoire », ont déclaré, démunis et atterrés, les représentants du festival nantais dans leur communiqué.

Fort heureusement pour cette prochaine édition 2025, la Ville et la Cité des Congrès de Nantes, cette dernière produisant le festival, combleront le trou budgétaire, afin de préserver pour le moment l'édition à venir. Cette décision surprenante, annoncée dans des délais pour le moins cavaliers, s'inscrit-elle dans une décision politique plus générale qui annonce des temps incertains ? En effet l'objectif déclaré par la région Pays de la Loire comprend une baisse générale de ses soutiens à la culture à hauteur d'au moins 70% !

La présidente du conseil régional Christelle Morançais (Horizons) entend maintenir ce cap afin de réaliser au moins 100 millions d'euros d'économies [alors que le gouvernement Barnier ne lui en aurait demandé que 40 !]. La culture doit se réinventer et devenir rentable... Aux acteurs culturels de trouver les moyens de s'autofinancer sans bénéficier d'argent public. À chacun de juger. En période de crise budgétaire et de chasse aux économies à tout va, la culture a toujours été une variable d'ajustement en particulier de la part des politiques pour lesquels elle n'était qu'un bien de consommation comme les autres. Dans la région Pays de la Loire, l'exception culturelle à la française serait-elle en passe de devenir lettres mortes ?

- Déjà un collectif d'artistes de Nantes [et d'ailleurs dans l'Hexagone] ont signé une pétition dénonçant la décision d'annuler jusqu'à 70% des subventions actuelles pour la Culture en région Pays de la Loire [pétition en ligne sous le titre « 73% en moins pour la Culture » : presque 70 000 signatures ont été collectées, à ce jour, dont entre autres celle de la pianiste Vanessa Wagner, du danseur Étoile Hugo Marchand, du chorégraphe Angelin Preljocaj...
- Signez ici la pétition : <https://www.change.org/p/pays-de-la-loire-plus-de-1000-artistes-et-professionnels-de-la-culture-se-mobilisent>

La culture concerne tout le monde et il semblerait raisonnable d'interroger à ce stade, les contribuables nantais eux-mêmes sur leur conception de la culture, de sa nécessité sociale et des moyens pour son accès le plus facile pour tous et partout, au nom de l'égalité à la culture. Mais la France n'est pas comme d'autres pays européens [comme la Suisse], adepte des consultations ni des référendums... À suivre.

**JUSTICE. PROCÈS JEAN TUBÉRY:
Rebondissements et nouveaux
éléments. En décidant de
faire appel, le chef
fondateur de l'ensemble La**

Fenice relance la machine judiciaire

L'affaire Jean Tubéry est loin d'être close... sa décision de faire aujourd'hui appel relance le dossier, et permettra probablement de réexaminer la nature des accusations à son encontre comme la classification des faits. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré le chef flûtiste et cornettiste, fondateur de son propre ensemble *La Fenice*, et de son émanation récente *La Fenice aVenire*.

Condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour harcèlement sexuel en juin dernier au Palais de justice de Sens, **le chef Jean Tubéry a fait appel de ce jugement**. L'appel relance la machine judiciaire, et la condamnation contestée ne sera pas revêtue de l'autorité de chose jugée. La présomption d'innocence est donc rétablie à son encontre.

C'est un homme résolu et convaincu de son bon droit que nous avons rencontré, fermement décidé à prouver son innocence et à rétablir son honneur.

En amont du procès, Jean Tubéry avait porté plainte contre x pour diffamation en novembre 2022, suite à la rumeur de son exclusion provisoire du CNSMD de Lyon pour « harcèlement sexuel », motif diffusé alors sans fondement car ce n'était pas le cas (à ce sujet, les écrits de la direction du CNSMD de Lyon ont fait foi). Jean Tubéry a fait par ailleurs l'objet de 4 enquêtes successives dont celle d'un cabinet extérieur,

mandaté par le CNSMD de Lyon : sa conclusion (juin 2023) n'a pas retenu la classification de harcèlement sexuel. De son côté l'enquête décidée par la Mairie de Paris a pour sa part émis sa conclusion en décembre 2023 : les enquêteurs de la Ville de Paris ont conclu qu'aucun fait de harcèlement n'était établi à l'encontre de Mr Tubéry sur plus de 30 ans d'enseignement.

Au cours de notre rencontre, Jean Tubéry évoque les propos des deux plaignantes, deux anciennes élèves de la même promotion qui ont suivi ensemble son enseignement au CNSMD de Lyon, et qui ont depuis, co-fondé leur propre ensemble de musique ancienne, spécialisé dans la musique du XVIIème siècle.

« Les deux plaignantes sont deux anciennes étudiantes qui ont suivi certains de mes cours d'ensemble au Conservatoire, ou en projet extra-muros. Elles n'ont jamais apporté pour témoignage à leurs accusations que celui de l'une pour l'autre.

Contrairement à la règle qui prévaut en matière de justice, elles n'ont jamais dû fournir de preuves de leurs dires : c'est à moi qu'il a été demandé lors de l'audience de juin 2024 de fournir la preuve en tant qu'accusé de l'inexactitude de leurs accusations ; à ce jeu de « parole contre parole », la mienne, celle d'un professeur ayant une certaine notoriété dans notre milieu professionnel, n'avait aucun poids dans le contexte actuel par rapport à celui de deux jeunes femmes étudiantes portant des accusations de harcèlement sexuel. Il est à préciser ici que 4 enquêtes (internes et externes) au sein des Conservatoires de Lyon et de Paris ont confirmé l'absence totale de harcèlement de ma part, et ce sur plus de 30 ans de carrière en tant qu'enseignant. Des compliments vestimentaires que j'ai pu faire autour de tenues de concert se sont alors transformés en « preuves irréfutables » de harcèlement ; il a aussi été prétendu que ces étudiantes craignaient de mauvaises notations de ma part, alors que je n'ai jamais eu à les noter de toute leur scolarité, aucune des

deux n'ayant été étudiantes dans ma classe de cornet à bouquin : elles participaient librement et sans enjeu aux cours et projets d'ensemble du conservatoire » précise Jean Tubéry.

CONTEXTE... Le « contexte actuel » évoqué par le prévenu est bien évidemment une référence au mouvement de libération de la parole sur les faits de violences et harcèlements sexuels désigné comme le mouvement #MeToo, qui s'est développé sur les réseaux sociaux à compter de l'année 2017. Ce mouvement a permis de lever l'omerta qui existait sur ces comportements, comme il a permis une meilleure prise en compte de la parole des femmes victimes. Un certain nombre de voix se sont également faites entendre pour souligner les risques que ce mouvement soit instrumentalisé dans « une logique de vengeance justicière, [pour] livrer des hommes à la vindicte populaire » (Éditorial du Canard Enchaîné du 18 octobre 2017). Plus récemment, la journaliste **Caroline Fourest**, dans son livre paru à la rentrée 2024 (« *Le vertige Me Too* », éditions Grasset), déplore qu'au nom d'une idéologie, des personnes mises en cause soient sacrifiées, et que leur cas soit déjà fixé avant tout contradictoire. Dans le cas présent, certains titres de presse et les réseaux sociaux se sont faits l'écho des accusations portées contre le professeur avant toute décision de justice sur sa culpabilité, jetant l'opprobre sur sa personne, entraînant sa mise à l'écart et celle de de son ensemble, La Fenice, par la grande majorité de ses partenaires.

On a malheureusement souvent constaté que le tribunal médiatique et l'opinion publique s'invitaient systématiquement à ce sujet ; qu'il avait, hors des débats au sein du prétoire, une regrettable tendance à accuser, condamner, et à s'acharner en dehors de toute raison, allant parfois jusqu'à l'hystérie et au déferlement de haine.

Or chaque cas est unique et mérite d'être examiné au cas par cas, détail par détail. Il mérite au regard des enjeux humains

que toute l'attention nécessaire soit accordée pour établir la vérité. Aujourd'hui le professeur et musicien conteste plus que jamais les faits qui lui sont reprochés ; des propos qu'il estime sortis de leur contexte, et des accusations de gestes déplacés qu'il qualifie de mensongères et calomnieuses.

« Ces 2 anciennes étudiantes avaient été entendues suite à leur plainte en interne au Conservatoire (début 2022).

Certains propos et gestes ont alors été qualifiés par la direction de « familiarités », reproche que je peux entendre ; mais aussi de « gestes à connotation sexuelle », ce que je conteste. Par exemple, il m'est reproché d'avoir mis une tête de flûte dans ma poche de pantalon, pour la réchauffer afin d'en éviter la condensation – ce que je fais régulièrement encore de nos jours en concert et qui est une pratique partagée par beaucoup de mes confrères professionnels. Ce geste banal pour un flûtiste à bec est devenu une description de geste obscène lors de la déposition au commissariat en 2023, geste mimé par l'avocate de la partie civile lors du procès en public, devant des dizaines de témoins au tribunal de Sens...

D'autres propos ont été tout à fait sortis de leur contexte et se sont vus donner une intention qui n'était pas la mienne. On m'a reproché par exemple d'avoir dit « bière brune ou bière ambrée ? » à l'une des 2 plaignantes, alors que nous étions attablés à un café après un concert d'élèves... question qui a été interprétée comme des propos de séduction voire de harcèlement sexuel.

Au cours d'une leçon d'ensemble, j'ai saisi un téléphone portable prêt à tomber de la poche de l'autre plaignante, jouant alors assise de son instrument ; ce geste a été transformé et reformulé en « agression sexuelle »... La même personne a également prétendu que je lui aurais dit après un concert « Ton rouge à lèvres va bien avec Ma veste rouge »... alors que je n'ai jamais porté de veste rouge de ma vie ! Tout

cela m'a été reproché par le Tribunal qui a donc considéré que ces propos et gestes créaient une situation « intimidante, hostile ou offensante », me condamnant à une peine de prison avec sursis pour des propos répréhensibles que je n'ai pas tenus, et des gestes déplacés que je n'ai pas commis ».

Puis Jean Tubéry souligne les conséquences que l'affaire n'a pas manqué de produire à son encounter dans sa vie et dans la continuité de son activité artistique.

« Aujourd'hui, ma carrière est anéantie, la vie qui était la mienne est détruite... tout cela à cause de situations parfaitement anodines lorsqu'elles ne sont pas purement imaginaires, qui ont fait de moi un individu infréquentable, musicien que les organisateurs ne souhaitent pas ou n'osent pas programmer dans le contexte actuel, par peur de représailles sur les réseaux sociaux ou de leurs tutelles d'état. J'ai donc décidé de faire appel de ce jugement que je considère inique et aberrant dans sa sévérité, pour des faits et des gestes que je récite, afin d'être définitivement lavé des accusations diffamatoires portées à mon encounter ».



Aujourd'hui, Jean Tubéry, plus déterminé que jamais, attend la tenue d'un nouveau procès.

A suivre...

POLITIQUE. FRANCE FESTIVALS : la Fédération exprime sa forte inquiétude sur la situation des acteurs culturels en France, dans une lettre ouverte adressée à la Ministre de la Culture

Le secteur des Festivals de musique classique profitera-t-il de la reconduction de la ministre de la culture au sein du nouveau gouvernement Barnier ? Dans une lettre ouverte à Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, signée Maria-Carmela Mini et Nathalie Rappaport, coprésidentes, et publiée le 4 octobre 2024, **la Fédération FRANCE FESTIVALS alerte la Ministre sur la situation précaire des principaux festivals en France**, au moment où elle est reconduite au sein du nouveau gouvernement Barnier. A l'heure du plan « **culture et ruralité** », le bilan 2024 reste préoccupant pour l'ensemble des acteurs qui portent l'écosystème culturel dans l'Hexagone...

Dans sa lettre ouverte, la Fédération souligne la précarisation des acteurs culturels en France. Les acteurs festivaliers ont subi depuis la Covid **de nombreuses crises** qui ne cessent de fragiliser le secteur culturel, pénalisant

précisément la billetterie : outre les « aléas climatiques », les causes des difficultés sont « l'inflation, la crise de l'emploi, le recul du mécénat, les réglementations de plus en plus contraignantes, les conséquences directes des jeux olympiques et des élections législatives »...

Ces contraintes répétées voire aggravées d'année en année, fragilisent une situation qui se révèle préoccupante : premier diffuseur de la création artistique, « **les 7 300 festivals français sont pourtant essentiels à l'écosystème culturel**. Ils sont présents au plus près des populations et dans tous les territoires. Ils sont souvent les seuls à assurer une présence des artistes dans les milieux ruraux et participent à l'équité territoriale d'accès à la culture qui vous est chère. De plus, ils sont de véritables laboratoires d'innovation en matière de citoyenneté, d'inclusivité et d'aménagement culturel et économique du territoire. Une plus forte affirmation de l'importance du fait festivalier dans le discours politique nous semble à ce titre nécessaire. »

La Fédération entend être un « partenaire exigeant pour **lutter contre l'invisibilisation du rôle indispensable des festivals** et (pour) accompagner les bouleversements qui traversent notre secteur. »

En particulier pour le déploiement et les moyens concernant **le plan culture et ruralité**, chantier défendu par la Ministre et qui a été dévoilé en juillet 2024.



Soucieux d'obtenir des avancées et des engagement budgétaires dans ce sens, la Fédération donne rendez vous à la Ministre les 13 et 14 mars 2025 à la Comédie de Reims pour la première édition du Forum National des Festivals qu'elle organise. Il s'agit de construire le futur souhaitable

des festivals, autour de grands axes : les transformations économiques en cours, les conditions de travail en évolution, et les transitions écologiques et sociales nécessaires ... « Ce Forum sera un moment clé pour dresser un bilan mais aussi pour présenter votre vision de renforcement de la politique de l'État à destination des festivals en concertation avec les collectivités territoriales. »

LIRE la lettre ouverte du 4 octobre 2024 de FRANCE FESTIVALS
ici :

https://www.francefestivals.com/media/francefestival/189240-20241004_lettreouverte-2.pdf

**Décès brutal d'Arndt Joosten,
directeur général de la
Philharmonie de Baden-Baden,
le 23 août 2024**

Par un communiqué transmis par Sylvie Kabina-Clopet, directrice de l'agence Toccata-Europe, nous apprenons avec tristesse la disparition brutale du directeur Général de la Philharmonie de Baden-Baden, Arndt Joosten, à l'âge de 67 ans, survenue le 23 août dernier.

Francophile et francophone, **Arndt Joosten**, le directeur charismatique de la Philharmonie de Baden-Baden depuis 20 ans, n'a cessé d'œuvrer pour l'excellence artistique de l'Orchestre philharmonique de Baden-Baden dont il a aussi favorisé la coopération avec la France. En témoignent entre autres les concerts de l'Orchestre sur l'esplanade du Musée d'Utah Beach à l'occasion des 60 ans du traité de l'Élysée à l'été 2023 puis ceux de l'été dernier pour les 80 ans du Débarquement en Normandie. L'Orchestre philharmonique de Baden-Baden fut ainsi la première phalange allemande à se produire sur une plage du Débarquement... Magnifique symbole du rapprochement des peuples. D'une rare culture, amoureux de la France, Arndt Joosten était un humaniste agissant pour la fraternité et la paix.

Sylvie Kabina-Clopet évoque l'homme et sa force de travail, une personnalité d'autant plus regrettée qu'elle était charismatique, douée de rares valeurs humaines, avec laquelle elle aura travaillé régulièrement pendant dix ans ;

» Âgé de 67 ans, il venait de prendre sa retraite quelques jours plutôt, après deux tournées mémorables en France en juin et juillet dernier ».

Classiquenews publie ici l'intégralité de l'hommage de Sylvie Kabina-Clopet, à la mémoire d'un grand homme, lui-même instrumentiste, ardent acteur du rapprochement culturel et

musical entre la France et l'Allemagne :



Décès d'Arndt Joosten 1957 – 2024

40 ans avec la Philharmonie de Baden-Baden – Un regard tournée vers la France – Hommage.

La Philharmonie de Baden-Baden, à l'ouest de l'Allemagne, est en deuil. Arndt Joosten, son directeur général et percussionniste de longue date est décédé brutalement le 23 août 2024, quelques jours seulement après avoir fait ses

adieux à son « orchestre de coeur » depuis 40 ans. Début août, Arndt Joosten avait encore animé plusieurs concerts de la Philharmonie de Baden-Baden, peu avant son départ à la retraite.

Arndt Joosten avait commencé sa carrière de musicien comme percussionniste, embrassant tous les styles, jazz, musique contemporaine, musique du monde, classique. C'est en 1984 qu'il devint le timbalier solo de la Philharmonie de Baden-Baden avec laquelle il participa à 5000 représentations en Allemagne et à l'étranger.

En 2001, Arndt Joosten fut nommé directeur de la Philharmonie de Baden-Baden. Durant son mandat, grâce à son charisme, ses multiples idées et initiatives, le succès fut au rendez-vous : il réussit à développer la qualité de l'orchestre, à augmenter le taux de fréquentation des concerts de la ville, à accroître ses tournées à l'étranger, à initier la carrière de jeunes solistes, et à réunir de solides et fidèles partenaires financiers. L'orchestre accompagne désormais des stars de renommée mondiale, telles que Plácido Domingo, Anna Netrebko, Daniel Hope et Rolando Villazón.

Arndt Joosten adorait la France, fidèle à Berlioz qui avait passé dix ans de sa carrière à Baden-Baden. Il parlait français et affectionnait particulièrement les présentations des nombreux concerts qu'il donna dans l'Hexagone dans la langue de Molière : Besançon, Epinal, Compiègne, Thonon-les-Bains, Aix-les Bains, Aix-en-Provence, Menton, Paris, Fontainebleau, Vichy, Metz, Ste Marie-du-Mont etc.; sur scène, micro à la main, il faisait rire la salle, non seulement par son accent, ses tournures de phrases, mais aussi par des anecdotes pleines d'humour sur les compositeurs ou les oeuvres du programmes qu'il commentait, les offrant avec charme au public qui en redemandait.

Profondément humaniste, il s'est aussi investi avec générosité

dans des actions caritatives. Il répondit immédiatement présent lorsqu'il fut sollicité en 2015 par l'Ambassade de France à Berlin (Mr son Excellence Philippe Etienne) et le Ministre Président du Land du Baden-Württemberg (Herr Winfried Kretschmann) pour l'organisation d'un concert franco-allemand en hommage aux Forces de l'Ordre victimes des récents actes de terrorisme. Arndt Joosten offrit à cette occasion l'intégralité de la recette aux oeuvres sociales des deux pays (police allemande et gendarmerie nationale française).

Il s'était engagé en juin dernier dans une tournée franco-allemande mémorielle à l'occasion des 80 ans du Débarquement et de la Libération. Avec la productrice et musicologue Sylvie Kabina-Clopet (directrice de Toccata-Europe basée à Stuttgart), ils avaient imaginé trois concerts officiels pour la Réconciliation franco-allemande, en hommage à l'Opération Fortitude de 1944, avec des chœurs français d'enfants et d'adultes chantant avec l'orchestre allemand. Le 6 juin 2024, dans le stade municipale de Louhans en Bourgogne, 3000 spectateurs avaient applaudi l'expérience; le 7 juin, le théâtre historique de Fontainebleau afficha complet et le 8 juin, sur la plage de Utah-Beach encadrée par des militaires américains, la Philharmonie allemande et le Choeur pour la Paix créé par « Normand de Choeur » offrait un moment magique à jamais inoubliable.

La Ville de Baden-Baden est devenue une ville « Spa / UNESCO » en 2021, tout comme la ville de Vichy. En juillet dernier, la Philharmonie y fut invitée pour y donner plusieurs concerts, à l'Opéra de Vichy comme en plein air, scellant une nouvelle fois l'amitié franco-allemande du 21^e siècle. En septembre 2023, Arndt Joosten avait entamé une coopération avec l'École Normale de Musique de Paris et avait même initié une série musicale appelée « Les Concerts Cortot de Baden-Baden ».

Le fils d'Arndt Joosten, Fabian Joosten, est un compositeur très apprécié outre-Rhin.



[Un](#) concert hommage sera donné à Baden-Baden le 15 septembre 2024 à sa mémoire en présence de nombreuses personnalités.

**GSTAAD MENUHIN FESTIVAL 2024
: l'héritage de Menuhin entre
de nouvelles mains : Daniel
Hope nommé intendant général
à partir de l'automne 2025,
pour la 70ème édition du
Festival suisse**

Élu « nouvel intendant », le violoniste Daniel Hope reprendra à partir du 1er novembre 2025, la direction artistique du Gstaad Menuhin Festival & Academy. Il succède ainsi à Christoph Müller le quel, après 24 années d'engagement couronné de succès, quittera le Festival à l'issue de l'édition 2025.

Dominant une carrière internationale initiée voici plus de 35 ans, Daniel Hope (50 ans) est l'un des violonistes les plus engagés, participant depuis plusieurs années à l'essor du Gstaad Menuhin Festival (Saanenland). Directeur musical de l'Orchestre de Chambre de Zurich depuis 2016, il travaille au développement de festivals et de séries de concerts, tels les Savannah Music Festival, Schleswig-Holstein Musik Festival ou la Philharmonie d'Essen. Il est actuellement directeur artistique de la Frauenkirche de Dresde et président du Beethovenhaus de Bonn. Sa nomination reconnaît son implication (depuis l'enfance) à l'essor et au prestige du Gstaad Menuhin Festival dont il fut proche de son fondateur, Yehudi Menuhin. Daniel HOPE a été élu à l'unanimité « nouvel intendant » par le Conseil d'administration de Gstaad Menuhin Festival & Academy SA sur recommandation du comité de sélection. Portrait Daniel HOPE / DR)



Pour sa 70^e édition, le GSTAAD MENUHIN FESTIVAL nomme Daniel HOPE, nouvel intendant général

Daniel Hope, père de deux enfants qui vit en Suisse depuis juin 2024, témoigne son enthousiasme et son implication : «... *Le Gstaad Menuhin Festival a été le point de départ de ma relation à la musique: j'ai vécu ici, tout petit, ma première rencontre avec la musique classique. Dès l'âge de 11 ans, j'ai été autorisé à tourner les pages des artistes du Festival et lorsque j'ai finalement fait mes débuts officiels sur scène en août 1992, Yehudi Menuhin lui-même se trouvait dans le public. Bref, Gstaad fait tellement partie de mon ADN musical que peu importe où je me trouve dans le monde. La musique et l'Oberland bernois constituent pour moi la symbiose parfaite.* »



L'actuel intendant Christoph Müller, a réussi à renouveler l'offre et l'identité du premier festival estival en Suisse ; inscrivant désormais l'événement dans le vaste process de neutralité carbone, accordant

comme peu avant lui et de façon exemplaire, excellence musicale et haute conscience écologique. La conception de son dernier cycle programmatique « CHANGE », structuré en 3 volets de 2023 à 2025 (cet été 2024 « TRANSFORMATION »), le démontre clairement, comprenant entre autre, la série des fameux concerts « *Music for the Planet* » (avec la complicité de la violoniste elle aussi très engagée, Patricia Kopatchinskaja).

Christophe Müller se félicite de la nouvelle nomination de

Daniel Hope : « Avec Daniel Hope, nous avons gagné un musicien et un passeur de musique passionné et brillant, qui poursuivra l'élargissement et la diversification de la programmation déjà en cours en déployant ses propres formats visionnaires, fondés sur des idées passionnantes et souvent interdisciplinaires, avec à la clé pour le Festival, l'opportunité de toucher de nouveaux publics. C'est à tous égards une solution idéale pour conduire dans sa huitième décennie une institution qui compte beaucoup pour moi et m'a beaucoup apporté. Je suis très heureux de pouvoir lui confier les rênes de la conduite artistique. »

Daniel Hope fera ainsi ses premiers pas d'intendant dans le cadre du Gstaad Menuhin Festival 2026, soit pour sa 70^e édition depuis sa création par Yehudi Menuhin.

LIRE notre présentation annonce du **GSTAAD MENUHIN FESTIVAL 2024**
« TRANSFORMATION », 12 juillet > 31 août 2024 :
<https://www.classiquenews.com/suisse-68eme-gstaad-menuhin-festival-academy-transformation-12-juillet-31-aout-2024/>

<https://www.classiquenews.com/suisse-68eme-gstaad-menuhin-festival-academy-transformation-12-juillet-31-aout-2024/>

**CONCERTS de Daniel Hope
cet été au GSTAAD MENUHIN
FESTIVAL 2024**

*Daniel Hope est l'hôte régulier
du Gstaad Menuhin Festival – cet
été, il se produit à deux
reprises dans les églises de
Saanen et de Zweisimmen :*



Lundi 29 juillet 2024, 19h30, Eglise de Saanen
Transformation of Dance – Trans-Classics VI
Daniel Hope, violon & direction, Orchestre de Chambre de
Zurich

Mardi 30 juillet 2024, 19h30, Eglise de Zweisimmen

Irish Roots

Daniel Hope, violon & présentation, AIR Ensemble: Simos Papanas, violon, Nicola Mosca, violoncelle, Emanuele Forni, guitare baroque, Markellos Chryssicos, clavecin, Michael Metzler, percussion

crédit photos : Hope Music AG

**VIDÉO : Daniel Hope présente les spécificités du GSTAAD
MENUHIN Festival 2018**

Alors artiste invité, le violoniste **DANIEL HOPE** (aux côtés de Christoph Müller) présente les caractéristiques spécifiques du Festival suisse, exigence artistique, musique et Nature...

CONJONCTURE / ÉCONOMIE.
L'Opéra national de Bordeaux

éclairer sur l'état des Opéras et des Orchestres en France

Menacée, la situation de l'Opéra de Bordeaux évoquée lors des dernières Victoires de la musique classique, sensibilise sur l'état des opéras en France. La cérémonie des Victoires de la musique classique avait lieu jeudi 29 février à Montpellier. Programmations réduites, orchestre en sous-effectifs : la situation de l'Opéra de Bordeaux a été évoquée parmi d'autres interventions, lors de la soirée télévisée dédiée à la musique classique en France...

Ludovic Nicot, violoniste de l'orchestre local et élu Snam-CGT a alerté sur la situation des orchestres, alors que le gouvernement vient de baisser de 10 % (100 millions d'euros) le budget dédié à la création du ministère de la Culture. Il a entre autres évoqué l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, « qui comptait 126 musiciens et musiciennes au début des années 2000, qui en est aujourd'hui à 106 théoriquement, mais en réalité à peine plus de 80. Et leurs salaires n'ont pas été réévalués depuis plus de quinze ans ».

Au delà de cette alerte c'est toute la filière culture et musique qui risque d'être fortement impactée, d'autant plus

depuis l'annonce cette semaine par le gouvernement de sa décision de réaliser en 2025 au moins 20 milliards d'économie. En réalité, c'est jusqu'à 50 milliards d'économie qui devront être réalisées jusqu'à 2027.

Des charges lourdes, une offre culturelle appauvrie

Les opéras comme les orchestres et tous les ensembles ont vu leurs charges exploser depuis le coût de l'énergie et des conséquences de la guerre en Ukraine. A budget identique de saison en saison, il faudrait maintenir la richesse des offres culturelles malgré des coûts de fonctionnement et de production de plus en plus élevés. Les syndicats PROFEDIM et SNSP ont récemment alerté eux aussi (communiqué du 28 fév 2024) sur la fragilité des institutions et des structures au point d'intituler leur dernier communiqué : **»Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation «**. Autant de chantiers tendus et hautement inflammables que la ministre de la culture Rachida Dati devra traiter sérieusement.



Opéra de Bordeaux : « situation sociale alarmante » ou phase de « changement » ? Ludovic Nicot a, en conséquence, pointé les programmations de l'Opéra de Bordeaux en 2023-2024 : « Trois opéras avec mise en scène et une quinzaine de programmes symphoniques », contre six opéras et une vingtaine de concerts avant la crise du Covid et la guerre en Ukraine. Début fév 2024, le Samna (l'antenne régionale du syndicat CGT des musiciens) avait adressé à Rachida Dati une première alerte

dénonçant notamment le fait que le désir de la ministre d'un accès à la culture plus équitable se heurte à des « difficultés financières », avec des programmations artistiques « appauvries » et des recrutements « ralentis, voire stoppés »... A suivre.

LIRE aussi notre DEPÊCHE : » ***Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation*** » (28 fév 2024)

<https://www.classiquenews.com/politique-economie-attaque-sans-precedent-envers-le-service-public-des-arts-de-la-representation-selon-le-profedim-et-le-snsp/>

POLITIQUE / ÉCONOMIE. « Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation », selon le Profedim et le SNSP

31èmes VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE 2024 : le palmarès final



En direct sur France 3 et France Musique, la 31^e cérémonie des VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE 2024 s'est tenue jeudi 29 février 2024 depuis l'Opéra

Berlioz du Corum de Montpellier – Avec l'Orchestre National de Montpellier Occitanie et le Chœur de l'Opéra National Montpellier Occitanie (direction : Michele Spotti)

Palmarès 2024

Soliste Instrumental
Alexandre Kantorow, piano

Artiste Lyrique
Benjamin Bernheim, ténor

Révélation, artiste lyrique
Juliette Mey, mezzo-soprano

Révélation, soliste instrumental
Salomé Gasselin, viole de gambe

Révélation, chef d'orchestre
Marie Jacquot

Compositeur
Florentine Mulsant – Le Chant du soleil, sonate pour piano à 4 mains

Enregistrement
NICHOLAS ANGELICH : HOMMAGE – Nicholas Angelich, Quatuor Ébène, Martha Argerich, Myung-Whun Chung, Orchestre Philharmonique de Radio France, Orchestre National du Capitole de Toulouse, Tugan Sokhiev – Erato

Plus d'infos ici :

<https://www.lesvictoiresdelamusique.fr/victoires-classique.php>

OPÉRA. ÈVE COQUART, nommée directrice générale et artistique de CLERMONT AUVERGNE OPERA.

A partir de mars 2024, Ève Coquart devient la 4ème femme à la tête d'une maison d'opéra en France : le Clermont Auvergne Opéra. Nommée directrice générale et artistique, la soprano (née en 1986) occupait déjà un poste au sein de la structure (depuis sept 2023) comme chargée de mission artistique et administrative.



Eve Coquart a suivi des études d'instrumentiste et a terminé le conservatoire diplômée en violoncelle, en chant, en discipline d'orchestre et en musique de chambre. Elle a poursuivi sa carrière musicale comme chanteuse lyrique et comédienne. Ève Coquart a codirigé depuis 2017 la société de production, Instants Lyriques, à Chamalières, pilotant divers projets d'apprentissage de la musique et du chant auprès des plus jeunes et des différents publics, en particulier

avec son association « Voix Dehors ».

Engagée, soucieuse de porter l'opéra partout et auprès de tous, la nouvelle directrice de **Clermont Auvergne Opéra** devrait réussir à affirmer davantage le prestige et les activités de la première institution lyrique à Clermont-Ferrand. (Photo d'Ève Coquart © Céline Druguet).

PLUS D'INFOS sur le site de **CLERMONT AUVERGNE OPERA** :

<https://clermont-auvergne-opera.com/>